



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **vendredi 24 septembre 2010** à 18 h 30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire**.

CONVOCAATION	
Date	17/09/2010
Affichage	17/09/2010

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, SEZANNE Philippe.

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	26	7

Etaient Représentés :

DJEFFAL Mohamed pouvoir à PEYTHIEU Eric
 DAVANTURE Bruno pouvoir à FROMM Gérard
 SIMOND Stéphane pouvoir à ESTACHY Monique
 ESCALLIER Karine pouvoir à SEZANNE Philippe
 ROUBAUD Sabin pouvoir à VALDENNAIRE Catherine

THEME : CULTURE 1

**OBJET : CONVENTION AVEC
 L'ASSOCIATION COPERNIC
 EXPOSITION « LES INSTRUMENTS
 ASTRONOMIQUES » AU CENTRE
 D'ART CONTEMPORAIN**

Absents-Excusés :

DJEFFAL Mohamed, DAVANTURE Bruno, BRUNET Pascale,
 SIMOND Stéphane, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin,
 PEYTHIEU Eric

Secrétaire de Séance : BOVETTO Fanny



Rapporteur : Laetitia CODURI

Dans la perspective de faire du Centre d'Art Contemporain un lieu d'exposition, d'échanges culturels et pédagogiques ouvert toute l'année, il est proposé une exposition intitulée « Les Instruments Astronomiques » organisée par l'Association COPERNIC en partenariat avec l'Observatoire de Marseille Provence.

Cette animation a pour but de mieux faire connaître les instruments qui servent à scruter l'Univers.

Cette exposition sera gratuite et ouverte à tous du 13 au 30 Octobre 2010.

La ville de Briançon met à disposition de l'Association COPERNIC les locaux du Centre d'Art Contemporain, situés dans la Cité Vauban (Place d'Armes), pour l'exposition se déroulant du 13 au 30 Octobre 2010.

Cette mise à disposition est consentie à titre gracieux.

L'Association COPERNIC prend à sa charge les frais de personnel d'accueil et toute autre charge afférente à l'exposition (communication, transport et assurance des œuvres et instruments, etc ...).

Afin d'entériner ces dispositions, une convention de mise à disposition sera établie entre l'Association COPERNIC et la Commune de Briançon selon les termes prévus par la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'accepter les propositions ci-dessus ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou, en cas d'empêchement, un Adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 31

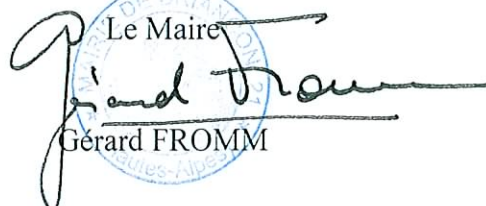
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire

Gérard FROMM

TRANSMIS LE 28 SEP. 2010

PUBLIÉ LE 28 SEP. 2010

NOTIFIÉ LE